

Rapport d'activités

Année 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 juin 2021

CREAI PACA et Corse

6 rue d'Arcole 13006 Marseille

Cécile CHATAGNON

Directrice

Centre Inter-Régional Provence-Alpes–Côte d’Azur et Corse d’**E**tudes, d’**A**ctions et
d’**I**nformations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d’Arcole – 13006 MARSEILLE

Tél : 04.96.10.06.60 — Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@CREAI-PACAcorse.com

Site internet : www.CREAI-PACAcorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013

Sommaire

2020 UNE ANNEE SINGULIERE !	4
OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES	13
FORMATION	18
APPUI TECHNIQUE	21
CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE.....	22
COMMUNICATION.....	24
OFFRES D'EMPLOI	26
PUBLICATIONS 2020	27
VIE DU CREA I	28
LA VIE ASSOCIATIVE	30
REPRESENTATION DU CREA I EN 2020	31

2020 UNE ANNEE SINGULIERE !

L'année 2020 a été, marquée par un contexte de crise sanitaire sans précédent. Cette pandémie de Covid-19 a mis nos organisations à rude épreuve.

Entre *confinement, couvre-feu, gestes barrières* et *distanciation sociale*, l'ensemble du secteur de la santé et de la société tout entière a été impacté par les conséquences de cette crise sanitaire sans précédent.

Durant cette période singulière, le CREA Paca et Corse, bien que lourdement impacté économiquement par les conséquences de cette crise liée au Coronavirus, a démontré sa capacité à être force de proposition en déployant de nombreuses actions de solidarités.

Le CREA PACA et Corse a ainsi, dès le mois de mars 2020, orienté ses missions et mobilisé ses compétences pour proposer des actions concrètes et des outils techniques à destination des acteurs de 1^e ligne au service des personnes en situation de vulnérabilité. Nous souhaitons, par là même, acter notre engagement, partager nos ressources et rester solidaires.

Ainsi, nous avons mobilisé toute notre énergie pour construire avec les acteurs de terrain, et en fonction de l'évaluation de leurs besoins, un certain nombre de services et d'outils pour les aider à gérer et à passer ce cap difficile. L'ensemble de ces propositions ont été mises à disposition *gracieusement*.

Actions réalisées par le CREA Paca et Corse durant la crise COVID

- Mise en place et animation d'un COPIL D'ESMS

Le CREA a mis en place dès le 27 mars par appel à candidature, un COPIL (comité de pilotage) inter départemental et inter associatif (rassemblant 7 associations gestionnaires de la région PACA : ARI- ADSEA06- APF-APAJH04-ESSOR83-Association l'OLIVIER84- AVEPH84) pour conduire avec eux, selon une méthode participative, une évaluation des situations respectives et des besoins d'appuis qui en résultent.

Ce COPIL s'est réuni 6 fois entre avril et juillet 2020 (organisation de réunion de 3h en Visioconférence). Animé par la direction du CREA et composé de 9 cadres représentant 7 associations, il s'est réuni pour que ses membres puissent exprimer leurs intérêts, pour échanger, partager et repérer les besoins de leurs publics bénéficiaires et des professionnels du secteur du handicap de la Région Paca, et les aider, à gérer et dépasser cette crise. Parmi les besoins rapidement repérés, sont apparus des besoins pour l'accompagnement des professionnels en difficultés et/ou en souffrance face aux situations inédites de prise en charge qu'ils devaient déployer.

- Animation des ateliers de formations/supervision

Le CREA Paca et Corse a proposé aux professionnels de bénéficier gracieusement de modules de formations/supervisions de 2h30/3h réalisés en Visioconférence durant deux semaines sur des thématiques différentes :

- l'intervention à domicile en temps de crise COVID19
- Les besoins fondamentaux des familles en confinement
- La prise en charge de la souffrance psychique liée au confinement
- les questions éthiques que posent le confinement et la gestion des cas COVID
- l'aide et le soutien psychologique aux aidants
- l'aide et le soutien psychologique aux professionnels
- Le management en situation de crise

Ces modules ont concerné une cinquantaine de professionnels d'ESMS différents. Ils ont permis de procéder à des retours d'expériences et promouvoir les capacités de résilience des établissements.

7 formateurs ont été sollicités ainsi qu'une partie de l'équipe administrative et notre chargée de communication. Nous avons également réalisé une formation sur SERAFIN PH en distanciel auprès d'étudiants CAFERUIS durant la crise COVID.

- Animation d'une commission régionale MAS/FAM/FV

Réalisé par la direction du CREA en Visio conférence, ces rencontres virtuelles ont rassemblé, pour chacune, plus de 15 participants de la région Paca sur le thème : déconfinement, partage d'informations et modalités d'organisations. Cet espace de discussion a permis aux participants d'échanger sur leurs expériences et sur les informations relatives aux doctrines ARS. Ces réunions a fait l'objet d'un compte-rendu diffusé à tous les participants.

- Réalisation et diffusion du répertoire échanges résidents

Dans le cadre des commissions régionales MAS, FAM et Foyers de vie animées par le CREA PACA et Corse, le sujet des séjours d'échanges entre résidents lors des temps de vacances a émergé et retenu l'attention des représentants des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) participants.

La question des séjours de vacances était d'autant plus prégnante dans le contexte de crise sanitaire où ces séjours pouvaient paraître fortement contraints par les mesures sanitaires alors que les familles restaient en attente de solution de répit pour la période estivale. Aussi, le CREA Paca et Corse a souhaité anticiper durant le premier confinement de la crise COVID, l'élaboration et la diffusion de ce guide pour qu'il puisse favoriser des contacts et de futurs partenariats entre structures partageant ce même projet.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'URIOPSS, ce répertoire devrait être complété d'un guide juridique et pratique à l'organisation des séjours.

- Réalisation d'une étude : Les pratiques "alternatives" déployées par les ESMS dans le cadre de la crise COVID-19

- Volet 1 - Quels enseignements quant à l'accompagnement des personnes, la transformation de l'offre et la logique « inclusive » ?
- Volet 2 - Fiches de remontées d'expériences

Grâce à cette enquête pilotée par le CREAMI PACA et Corse, les expériences et pratiques alternatives déployées sur le territoire régional durant la phase 1 de la crise COVID19 ont été recensées, analysées et synthétisées (qu'elles aient émergé ou été activées pendant la crise).

- Mise à jour et diffusion (à l'ARS) du Lexisocial 2020

Afin de répondre à la demande de l'ARS nous avons réactualisé, complété et diffusé le Lexisocial 2020.

- Diffusion gratuite des offres d'emploi

Pour venir en aide aux ESMS, le CREAMI a décidé de diffuser « gratuitement » les propositions d'offres d'emploi pendant les deux premiers mois du confinement. Aussi, plusieurs associations et ESMS non contribuants ou non adhérents, ont pu profiter de ce service.

Publication de 35 propositions d'offres publiées gracieusement de mars à juillet 2020

- Communication site internet du CREAMI

La page « Actualités » a été revue et dédiée aux informations relatives à la COVID-19. Une cinquantaine de posts ont été réalisés pendant la durée du confinement

- Diffusion d'informations

Le but de tous ces envois étant la diffusion et le partage d'informations, ciblées en fonction du champ d'actions et de compétences du CREAMI. Ces envois nous ont valu un retour très positif de la part de nos contacts et partenaires et nous ont dit avoir trouvé ainsi une sélection d'informations appropriées et synthétique

- Deux Envois gracieux de la revue mensuelle du CREAMI « Décryptage » qui analyse le contenu des derniers textes de loi entrés en vigueur.

- Envoi de 4 lettres d'information spéciales crise sanitaire à l'attention de nos adhérents, contribuants volontaires et partenaires.

- Envoi de 4 supports PPT de webinaires consacrés à la gestion des données personnelles pendant la période crise, webinaires proposés par Nexem suivis par une salariée du CREAMI et présentant des informations pratiques à destination des professionnels d'ESMS.

- Animation régionale de la plateforme solidaires-handicap

Face à la crise sanitaire sans précédent qu'a connu et que connaît encore la nation, de nombreux élans de solidarité, répondant à l'appel lancé par le Président de la République, ont fait jour sur nos territoires. Nombre d'entre eux concernent les personnes en situation de handicap ou leurs aidants, perpétuant une solidarité forte qui marque ce champ depuis de nombreuses décennies.

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées et le réseau national des CREAI se sont unis pour tenter de répondre à trois objectifs :

- ✓ Gérer, ordonner, valider et publier la multitude d'initiatives (privées, associatives, publiques) de solidarité à l'égard des personnes en situation de handicap, dans la diversité de leurs contextes de mise en œuvre
- ✓ Permettre à toute l'offre de services bénévoles de se rendre visible auprès des personnes concernées
- ✓ Permettre aux personnes vivant avec un handicap et à leurs aidants d'exprimer leurs besoins d'aide

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat aux Personnes Handicapées, avec l'appui du secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap (CIH), le réseau des CREAI et le Comité National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) ont mis en place une plateforme vouée à centraliser ces informations : <https://www.covid19.solidaires-handicaps.fr/>

Le Creai paca et Corse y a réalisé, pour la région Paca et Corse, le traitement et la diffusion d'une trentaine d'offre de service.

- Réalisation d'un guide méthodologique de suivi des situations d'intervention à domicile et/ou par téléphone que nous avons mis à disposition de la PJJ interrégionale Paca et Corse.

Nous avons proposé un accompagnement à la DIR PJJ PACA Corse dans l'élaboration et la co-construction d'une Fiche de suivi des entretiens Jeunes et familles tout au long de la période de 1^{er} confinement, et de son document explicatif pour une meilleure évaluation des situations des mineurs à domicile.

- Pour l'ARS Paca

Dès le mois de mars 2020, nous avons proposé à l'ARS Paca, notre aide technique pour le recueil des données quantitatives issues des remontées de terrain et en lien avec les doctrines : élaboration d'un questionnaire sur le suivi des consignes en ESMS.

Nous avons également participé régulièrement aux réunions audio et/ou Visio ARS/Fédérations

Vie associative et coopérations

Durant cette année 2020, le CREAI a également souhaité renforcer ses coopérations avec les associations gestionnaires, les fédérations et acteurs de terrain.

En effet, constatant depuis plusieurs années une diminution de nos contributions volontaires, nous avons engagé une réflexion sur les modalités des adhésions et contributions volontaires.

Partant de constats partagés, entre l'équipe de direction et les instances associatives du CREAI, d'une perte de sens et observant nos manques en terme de communication en direction notamment des nouveaux donneurs d'ordre, des directions générales et des organismes

gestionnaires, il nous est apparu nécessaire de (re)nouer des liens historiques quelques peu délités en (ré)expliquant la spécificité des CREAL et en démontrant l'intérêt de cet objet commun, non gestionnaire d'équipements, occupant une place tierce et singulière, évoluant en intersectorialité, produisant de l'information de qualité accessible à tous.

Nous avons souhaité démontrer aux nouveaux décideurs, que l'adhésion aux principes fondamentaux du CREAL et la contribution de leur organisme à son fonctionnement constitue un acte politique, accompagné de quelques menus avantages, offrant en outre un accompagnement à la compréhension des enjeux actuels, tant politiques que techniques.

Dans un premier temps, nous avons ainsi réformé en totalité les modalités de nos contributions volontaires, devenues *contributions solidaires* en proposant d'une part des barèmes calculés en fonction du nombre de salariés, calculés en ETP (équivalent temps plein), et d'autre part, encouragé le versement d'une contribution solidaire aux associations gestionnaires de plus de 5 ESSMS et de plus de 200 salariés, en leur proposant une possibilité de conventionnement entre nos organismes (convention cadre), ouvrant, par la même, la possibilité de partenariats et d'actions communes hors contribution (annexe technique), comme répondre conjointement à des appels d'offre, proposer des réunions d'échanges sur des problématiques communes, participer à l'organisation de leurs journées associatives....)

Nous avons également affirmé la volonté de réactiver, au sein de nos instances associatives la mise en place d'un *groupe technique « prospective »*, constitué de personnes ressources au sein des organismes gestionnaires possédant des compétences utiles à l'activité du CREAL

En 2020, nous avons poursuivi nos rencontres (réelles ou virtuelles) avec un certain nombre d'associations gestionnaires qui ont abouti à :

- La signature de conventions : ARI, AFPJR, IRTS, APREH, ARAIMC, DIRPJJ Paca, AGAPEI 13no
- L'arrivée de nouveaux adhérents et de nouveaux contributeurs : Clinique Bonneveine, CQFD, AGAPEI 13no, le CH Montfavet, l'AFPJR, l'APREH, l'IESTS, Handestau, etc...

Travaux d'études et de recherches

Tous les travaux entrant dans le cadre de la convention ARS, DRJSCS, CREAL, de conventions au titre de FIR ARS pour PACA et Corse renforcent nos missions d'observation, d'expertise et d'appui technique et participent au financement du CREAL.

Pour l'ARS PACA :

- Etudes sur Les pratiques "alternatives" déployées par les ESMS dans le cadre de la crise COVID19 : Quels enseignements quant à l'accompagnement des personnes, la transformation de l'offre et la logique « inclusive » ?
- Parution de l'Etude sur les dispositifs d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap dans le territoire du Var : Cette étude vise à décrire l'offre

disponible sur le département du Var en matière d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

- Handidonnées papier et numérique (création d'un site internet) : Mettre à disposition, un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement proposée ainsi qu'un outil de pilotage pour la transformation de l'offre et le virage inclusif.

Reportés en 2021 pour cause COVID :

- Etude sur le Repérage des établissements médicosociaux-ressource, en capacité d'accompagner le handicap rare : L'ARS souhaite repérer les établissements constituant une ressource pour accompagner les personnes concernées par un handicap rare. Un recensement s'approchant de l'exhaustivité sera réalisé, en interrogeant environ 590 établissements. Une cartographie sera alors établie, avec repérage des compétences de chacun.
- Réalisation d'une enquête flash sur la Gestion des RH la nuit en MAS-FAM : *L'ARS souhaite disposer, grâce à une enquête flash, d'un état des lieux des pratiques des MAS et FAM, concernant la présence et le travail du personnel médical ou paramédical la nuit. Une analyse devra mettre en exergue les usages, mais aussi les besoins et les difficultés liés à cette problématique.*

Pour la DRJSCS PACA :

- Présentation de l'Etude relative à la population des majeurs protégés en Paca

Pour l'ARS Corse

- Poursuite de l'étude Repérage de la population autiste de 4 à 17 ans en Corse, avec l'appui de la CIRE Sud-Est
- Création du Handidonnées Numérique

Pour la DRDJSCS de Corse :

- Etude « Profil, parcours et évolution des majeurs protégés en Corse » réalisée avec la plate-forme régionale d'observation sanitaire et sociale DRDJSCS de Corse et le CREAI PACA Corse.

Pour l'IRESP et l'ARS et en partenariat avec l'ANCREAI

- **Etude sur le non-recours aux ESMS (après orientation vers un établissement ou un service pour personnes handicapées) : profils et motivations – Avril 2020.**

Cette étude financée par l'IRESP visait à décrire, au travers d'un échantillon de plus de 100 individus dans 4 départements de la Régions différentes, les motifs du non-recours à une orientation médico-sociale, les éventuelles stratégies alternatives, et de repérer de façon qualitative les besoins non couverts. Le pilotage a été confié au CREAI PACA et Corse avec la participation de Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté

Durant cette année 2020, le CREAL a également mis à profit cette période particulière pour faire avancer de nombreux dossiers et objectifs stratégiques qu'il s'était fixé, avec entre autres pour le service formation, l'obtention de la certification Qualiopi et la recherche d'un logiciel de gestion de formation. Pour le service communication, la réalisation d'un nouveau site internet qui verra le jour en 2021.

De même, afin de palier à ses difficultés économiques structurelles mais aggravées par cette crise sanitaire, le CREAL s'est engagé en 2020 dans 2 audits (financier et fonctionnel) qui ont permis de dégager des pistes d'amélioration au travers d'une feuille de route pour l'horizon 2021/2022. Enfin la rédaction d'une proposition de CPOM et la mise en place de modalités de travail différentes (acquisition de matériel permettant la réalisation de Visioconférences, organisation du télétravail et de la digitalisation de formations) ont également contribué à l'atteinte d'objectifs stratégiques importants.

La formation

L'année 2020 a été marquée par de nombreux reports et/ou annulations de formations et d'accompagnements qui ont entraîné de lourdes incidences financières. Toutefois, nous avons également mis cette période singulière à profit pour finaliser notre dossier de certification Qualiopi en travaillant sur l'ensemble de nos processus de formation et en restructurant notre offre de service.

En effet, engagé depuis plusieurs années dans un processus d'amélioration continue de la qualité de la formation, le CREAL PACA et Corse a su s'adapter aux réformes successives de la formation professionnelle. Dès la fin d'année 2019, L'équipe du CREAL PACA et Corse, s'est investie dans la préparation de la nouvelle certification nationale unique Qualiopi, (qui sera rendue obligatoire à partir de 2022).

Ce label, créé par le ministère du Travail, atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Ainsi, suite à un audit réalisé par un organisme certificateur agréé, le CREAL PACA et Corse a obtenu, à compter du 1er janvier 2021, le label Qualiopi pour ses actions de formation.

Cette période a également été mise à profit pour rechercher, en partenariat avec les autres CREAL et en lien avec notre fédération l'ANCREAI, d'une part une solution de gestion administrative du service formation/accompagnement, par l'utilisation d'un logiciel adapté, et, d'autre part, des logiciels et solutions pour digitaliser notre offre de formation. Nous avons donc audité des vendeurs de logiciels et solutions et notre choix s'est porté, de manière unanime sur 2 prestataires. Ces solutions retenues en 2020 seront mise en œuvre début 2021.

Durant le premier confinement de mars 2020, nous avons fait le constat, comme beaucoup d'organisation du secteur, que nous n'étions pas suffisamment équipé pour être en capacité de

proposer, au pied levé, des solutions digitales à nos partenaires et administrateurs. Les salariés du CREAI ont également dû s'adapter, sans préparation préalable et avec des moyens pas toujours adaptés, au télétravail et aux visioconférences.

Nous avons donc souhaité nous équiper de matériels performants permettant de disposer de solutions numériques et digitales adaptées à toutes les situations (Vidéoconférence, télétravail, digitalisation de la formation).

Nous sommes à présent équipé d'un grand écran, d'une vidéo et d'un système adapté de sonorisation (audio et micro), d'ordinateurs portables et de casques micro et audio, nous permettant de nous adapter à toutes les situations de travail entièrement en présentiel, à distance ou alliant les deux.

Situation financière et stratégies de développement

Depuis plusieurs années, le CREAI est en situation économique difficile avec un modèle économique déficitaire qui impacte ses fonds propres.

Ces difficultés économiques, qui impactent aujourd'hui de nombreux CREAI, sont apparues lorsque le modèle économique s'est avéré en inadéquation avec les missions, et, que les pouvoirs publics qui garantissaient, bon an mal an, l'équilibre financier des CREAI se sont progressivement et parfois brutalement désengagés.

Ainsi, les difficultés financières consécutives aux conséquences de cette crise sanitaire, ont aggravé une situation déjà structurellement déficitaire. Aussi, même si l'association CREAI dispose de fonds propres permettant actuellement de garder la tête hors de l'eau, il nous est apparu important et nécessaire d'interroger notre modèle économique et notre fonctionnement pour revenir à un équilibre économique de nos activités.

C'est dans ce cadre que l'association a souhaité être accompagnée, dans le cadre d'audits (financier d'une part et de fonctionnement d'autre part), afin d'avoir un regard extérieur sur notre situation tout en disposant d'un appui pour nous permettre d'objectiver nos décisions, et de nous accompagner dans notre évolution économique. L'ensemble des salariés, direction et administrateurs du CREAI Paca ont été associés dans une démarche qui s'est voulue transparente et participative.

Ces accompagnements ont donc visé, après une première phase d'analyse économique, financière et fonctionnelle, à élaborer un plan de restructuration permettant de revenir à un équilibre d'exploitation rapidement tout en préservant son projet associatif.

Ces résultats ont abouti en 2021 à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique formalisé.

D'autre part, depuis 2019, le CREAI et L'ARS Paca ont souhaité améliorer la planification des programmations en signant une convention pluriannuelle (2019/2020). Cette nouvelle modalité a d'ores et déjà permis de mieux anticiper et échelonner les différents travaux à conduire sur 2 ans.

En 2020, Le CREAI et l'ARS Paca ont souhaité inscrire le cadre de leurs relations dans un CPOM sur 3 ans, permettant ainsi d'avoir une programmation pluriannuelle des objectifs de travail confiés au CREAI et une meilleure visibilité des financements sur la durée du contrat.

Des réunions de travail ont permis fin 2020 et début 2021, l'élaboration du CPOM – 2021/2023, qui, nous l'espérons, sera conjointement signé courant 2021.

La veille et l'information

Les missions du CREAI ne pourraient être réalisées sans un travail de veille réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Veille sur les réformes en cours dans le secteur médico-social, veille sur les appels d'offres, veille sur les événements régionaux et les changements associatifs ou les ouvertures de structures, chaque membre de l'équipe contribue à la veille au service de nos missions d'observation et d'information.






Le CREAI reste un acteur important dans la diffusion des offres d'emploi en PACA et Corse dans le secteur (1ere page très largement consultée sur le site).

Durant cette année 2020, nous avons également déployé un important travail autour du projet de refonte de notre site internet (choix du prestataire, élaboration de la charte graphique, des contenus, de visuels...). Notre nouveau site internet verra le jour au premier semestre 2021.

Cette réalisation faisait partie des actions à réaliser pour mettre en œuvre l'axe stratégique sur le renforcement de visibilité et de la lisibilité de nos activités. C'est désormais chose faite.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'activité du CREAI Paca et Corse pour l'année 2019.

La présentation par l'équipe de l'ensemble de nos missions s'articulera autour des parties suivantes :

-  OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES
-  FORMATION/ APPUI TECHNIQUE
-  COMMUNICATION/ INFORMATION/ DOCUMENTATION/ PUBLICATIONS
-  VIE DU CREAI
-  LA VIE ASSOCIATIVE

OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES

Les études sont principalement réalisées par des conseillères techniques : Sophie Bourgarel, Céline Marival, Amélie Funès.

L'activité du secteur Etudes se consolide sur un niveau d'activité élevé. La reconnaissance par les partenaires du pôle études du CREAI est confirmée par sa présence à diverses instances, et par des commandes croissantes.

BESOINS DES PUBLICS

NON RECOURS AUX ESMS – FINANCEMENT IRESP-ARS POUR L'ANCREAI -

Pourquoi des familles ou des personnes en situation de handicap, qui ont bénéficié d'une notification d'orientation vers un établissement ou un service (ESMS) spécialisé dans l'accompagnement du handicap, ne sollicitent-elles pas une admission en établissement ou un accompagnement par un service médico-social ?

Cette étude, dont le chef de file est le CREAI Paca Corse, a été réalisée en collaboration avec le Creai Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche Comté et Grand-Est. Elle a identifié les motifs de ce non-recours, décrit les stratégies alternatives des personnes concernées et de leurs proches aidants, et repéré les besoins non couverts.

La finalisation du rapport s'est faite en février 2020.

Un article a été soumis à une revue scientifique à comité de lecture.

ESTIMATION DE LA PREVALENCE DE L'AUTISME EN CORSE

La France ne dispose d'aucun système de surveillance des troubles du spectre autistique (TSA) permettant de dénombrer les personnes concernées alors que la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 recommande d'élaborer des indicateurs fiables et de structurer un dispositif de surveillance. En Corse, le pôle Santé publique de l'Agence régionale de santé (ARS) souhaite pouvoir disposer d'un dénombrement fiable, pour pouvoir apporter une réponse aux perceptions contradictoires des acteurs de terrain concernant la fréquence de ces troubles sur l'île et pour contribuer à la réalisation des objectifs du programme régional de santé (PRS). A cette fin, l'ARS s'est adressée à la Cellule d'intervention en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et Corse (Cire Paca-Corse) de Santé publique France. La Cire Paca-Corse a souhaité s'associer au Centre inter-Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Paca et Corse), familier de la problématique des TSA.

L'objectif de cette étude est d'estimer la prévalence des TSA en Corse en 2018 par département, par sexe et selon les tranches d'âge 0-19 ans et 20-59 ans. Les objectifs secondaires sont de décrire plus précisément les types et la sévérité des TSA ainsi que les recours aux soins des personnes atteintes de TSA en Corse, d'évaluer le niveau d'exhaustivité et la qualité des données du Système National des Données de Santé (SNDS) et de contribuer à la définition d'une méthodologie de surveillance des TSA en France.

Actuellement, les données issues du SNDS permettent de recenser une grande partie des personnes atteintes de TSA, mais présentent de nombreuses limites. Notamment, les personnes n'ayant jamais eu recours à une hospitalisation en lien avec leur pathologie et ne bénéficiant pas d'une mise en ALD ne figurent pas dans ces données. De plus, les données individuelles disponibles sont souvent incomplètes, limitant les possibilités de recourir à une méthode de type capture recapture pour estimer une prévalence.

Afin de remédier à ces limites, (i) une collecte de données permettant d'identifier les personnes atteintes de TSA sera demandée directement aux établissements de santé (PMSI) et à l'assurance maladie (ALD) et (ii) un recueil auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS), du Centre Ressource Autisme (CRA), des Equipe Relais Handicap Rares et des services de soins infirmiers à domicile personnes handicapées (SSIAD-PH) sera réalisé. Pour les données issues du PMSI et des ALD23 « Affection psychiatriques de longue durée », le code CIM-10 « troubles envahissants du développement » (F84) sera utilisé. Toutes les personnes âgées de moins de 60 ans, domiciliées en Corse, retrouvées dans au moins une de ces sources de données et pour lesquelles un diagnostic de TSA a été validé entre 2016 et 2018 seront incluses. Une méthode de capture-recapture sera appliquée à ces quatre sources pour estimer la prévalence des TSA en Corse et évaluer l'exhaustivité des sources de données. Les analyses seront réalisées à l'aide d'un modèle log linéaire permettant de tester la dépendance des sources et l'hétérogénéité de capture sur stratification des variables d'intérêt. Enfin, les cas prévalents seront dénombrés par département, selon le sexe et l'âge. Des taux spécifiques et standardisés seront calculés. La consommation de soins des cas sera décrite. Le type de TSA et la sévérité seront également décrits pour les personnes issues du recueil auprès des ESMS et SSIAD-PH.

Cette étude fait l'objet d'une déclaration à la Cnil dont toutes les modalités sont décrites dans le protocole élaboré.

Au départ d'Amélie Funès, Sophie Bourgarel a finalisé le recueil de données permettant d'identifier les personnes atteintes de TSA auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS). L'analyse des données recueillies est planifiée en 2020, mais a été retardée par la crise du COVID qui accapare les forces de Santé publique France.

POUR L'ARS PACA :

ETUDES SUR LES PRATIQUES "ALTERNATIVES" DEPLOYEES PAR LES ESMS DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID19 : QUELS ENSEIGNEMENTS QUANT A L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET LA LOGIQUE « INCLUSIVE » ?

Ce travail visait à recueillir et valoriser les expériences ayant permis de construire et de proposer des réponses alternatives aux personnes en situation de handicap et leur famille, en vue d'assurer la continuité de leur accompagnement durant la période de crise et éviter les ruptures de parcours. Il a permis ainsi de repérer les pratiques d'accompagnement déployées s'inscrivant dans la logique de la société inclusive.

Il s'agissait de recenser, analyser et synthétiser les expériences ou pratiques alternatives déployées sur le territoire régional durant la crise COVID19 (qu'elles aient émergé ou été activées

pendant la crise). Un modèle de fiche de recueil d'expérience permettant au CREAL de structurer ces remontées a été proposé à cet effet (sous forme de tableau).

Ce travail a été circonscrit aux dispositifs, pratiques et outils conçus ou déployés pendant la crise et qui ne relèvent pas de l'activité habituelle des ESMS (ce qui a été fait différemment par rapport à leurs activités habituelles). Il s'est agi de repérer, dans l'ensemble des départements de la région PACA, des réponses alternatives, souples et multi partenariales (éventuellement mobilisant le droit commun) construites pendant la période de crise sanitaire.

L'objectif n'a pas été de recenser de manière exhaustive les réponses alternatives mises en place mais d'obtenir des retours suffisamment représentatifs de la diversité des situations.

Il s'agissait ensuite de tirer des enseignements de ces dispositifs conçus pendant la crise sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et, plus largement, pour la conduite du mouvement actuel de la « transformation de l'offre ».

Quels ont été les effets positifs pour les personnes ? Quels sont les apports de ce type de dispositifs pour l'amélioration de la qualité du service rendu à la personne en termes de participation à la vie sociale, de soutien des proches aidants, de changement de posture des professionnels ou encore de transférabilité de compétences familles/personnes accompagnées/institution ?

Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux risques que ces logiques pouvaient comporter pour l'accompagnement et le bien être des personnes : réduction du pouvoir d'agir, risque d'épuisement des aidants, de morcellement des réponses, de perte de repères et d'isolement des personnes... Quels constats de carence ont émergé durant cette période ?

Ces analyses ont permis ainsi de proposer des recommandations pour le déploiement de ce type de réponses : conditions de réussite, points de vigilance, enseignements sur la coordination devenue centrale dans ce contexte...

ETUDE LES DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE VAR

Résumé du projet

L'accompagnement durable vers et dans l'emploi constitue un enjeu majeur en matière d'insertion des personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale que les Agences Régionales de Santé (ARS) déclinent dans le cadre de l'élaboration de leur projet régional de santé (PRS).

Des dispositifs d'emploi accompagné expérimentaux existent sur certains territoires et contribuent à la réalisation de cet objectif en proposant un accompagnement spécifique et

adapté à la fois aux besoins et au projet de vie des travailleurs handicapés désireux de s'insérer ou de se maintenir durablement dans le milieu ordinaire de travail, et à leur employeur.

Afin de s'assurer que la composition de l'offre soit en adéquation avec les besoins, l'ARS Paca a souhaité obtenir un portrait des dispositifs d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap disponible sur le département du Var.

Résultats et préconisations

Ce rapport, démarré en 2019 a été réalisé en 2020 et réévalué en 2021.

REPERAGE DES ETABLISSEMENTS MEDICOSOCIAUX-RESSOURCE, EN CAPACITE D'ACCOMPAGNER LE HANDICAP RARE

Résumé du projet

Alors que vont débiter les travaux autour du prochain schéma national sur les handicaps rares, l'ARS PACA ne dispose pas d'une bonne visibilité quant aux établissements en capacité d'accompagner des personnes atteintes d'un handicap rare. Un premier travail, réalisé par l'équipe relais handicap rare (ERHR), a permis de repérer 38 établissements et services, où l'ERHR est intervenue, a constaté un accompagnement et des compétences, ou a permis une montée en compétence des personnels présents, en 2018. Cependant, ce bilan est perçu par les partenaires (et l'ERHR) comme incomplet.

Pour rappel, le handicap rare est une notion existant uniquement en France, et aucun taux de prévalence n'est communément utilisé. Cependant, si l'on applique le taux calculé par le Registre du Handicap de l'Enfant et Observatoire Périnatal évaluant la fréquence du handicap rare, on pourrait s'attendre à décompter environ 1680 enfants et plus de 3000 adultes dans la région. Par ailleurs, plusieurs définitions sont repérées, sans consensus, ce qui donne lieu à interprétations et discussions.

A partir d'une définition commune du handicap rare, l'objectif est de réaliser une cartographie la plus exhaustive possible des ressources que représentent les établissements médico-sociaux qui accompagnent les personnes avec handicap rare, en précisant les principaux savoir-faire ou connaissances que déploient ces structures. Connaître ces établissements permettra d'éviter l'errance dans l'accompagnement, et éventuellement de renforcer à terme les compétences, par la formation ciblée des personnels.

Résultats et Préconisations

Cette étude a été reportée en 2021 pour cause de crise sanitaire.

ENQUETE FLASH - GESTION DES RH LA NUIT EN MAS-FAM

Résumé du projet

La présence d'infirmiers de nuit mutualisés dans les Ehpad de PACA a pour objectif d'éviter les hospitalisations "inappropriées au seul motif de la nécessité de soins infirmiers" mais aussi "d'améliorer la qualité de prise en charge" et la "qualité de vie des résidents en optimisant la continuité des soins". L'existence d'infirmiers de nuit mutualisé de nuit a permis, en 2017, de compter deux fois moins d'hospitalisations la nuit avec une moyenne de 10 par Ehpad contre 23 en 2016.

Les MAS et FAM sont, de leur côté, confrontés à l'expression de besoins médicaux et paramédicaux souvent importants, liés à l'évolution des publics.

L'enquête a pour but de réaliser un rapide état des lieux des pratiques et des besoins éventuels des FAM et MAS en personnel paramédical de nuit, afin de disposer des éléments permettant de décider si la présence de personnel mutualisé de nuit en MAS-FAM est une opportunité à saisir.

Le questionnaire devra en particulier renseigner la présence de personnel de nuit, leur effectif, leur qualification, le nombre d'usagers présents la nuit, ainsi que l'organigramme type des salariés présents la nuit dans ces structures. Devront être aussi enseignés le taux d'encadrement médical et paramédical, ainsi que quelques autres questions qui seront définies lors d'une réunion de démarrage de l'étude, avec l'ARS.

L'analyse devra être attentive à souligner les difficultés liées aux choix stratégiques des structures, aux dotations ainsi qu'aux problèmes de recrutement des institutions.

Résultats et Préconisations

Cette étude a été reportée en 2021 pour cause de crise sanitaire.

POUR LES DRJSCS (CORSE ET PACA) :

PRESENTATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA POPULATION DES MAJEURS PROTEGES EN CORSE

Afin de mieux connaître le profil des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection, la DRJSCS de Corse a sollicité l'appui du CREAI PACA et Corse pour mener une étude sur cette population (sur le modèle du travail mené pour la DGCS par l'ANCREAI au niveau national en 2015).

A partir d'une enquête par questionnaire auprès des trois catégories de Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) de la région Corse (préposés d'établissement, services mandataires et mandataires individuels), il s'agissait d'interroger, pour un échantillon de personnes « sous mesure », les grandes caractéristiques de leur situation de vie (en termes sociodémographique, familial, résidentiel, de ressources, d'activité, d'accompagnement médico-social, etc.).

Les résultats de cette étude démarrée au second semestre 2019 ont été remis à la DRJSCS au mois de mai 2020 et présentés en septembre 2020 en Visioconférence

FORMATION

BILAN ET COMMENTAIRES

Le contexte sanitaire a fortement impacté la formation, qui avait pourtant connu un début d'année prometteur, avec davantage de demandes que les années précédentes à la même période.

Pendant le confinement, l'ensemble des formations prévues en présentiel ont été annulées. A la sortie du confinement, certaines formations ont pu être réalisées lorsque les établissements le permettaient, d'autres ont été reportées, cela a demandé un ajustement de chaque instant tout au long de l'année. Le dernier trimestre a été très chargé, les structures souhaitant au maximum mener à terme les projets engagés sur 2020.

Parallèlement à cette situation exceptionnelle, le CREAM PACA et Corse a mené sa démarche de certification Qualiopi avec un audit fin 2020, pour bénéficier de l'agrément sur 4 ans

Le catalogue de formation 2021 a été envoyé courant octobre 2020, en version papier + email, à l'ensemble des structures des régions PACA et Corse. Les thématiques ont été actualisées sur propositions des formateurs internes et externes, appuyées par leurs expériences du terrain. Un travail de mise en conformité du catalogue avec les obligations de la certification a été réalisé.

Les résultats 2020 de la formation intra se décomposent comme suit :

91 propositions envoyées

36 non retenues

55 validées, dont 12 ont fait l'objet de demandes de report sur 2021, sans garantie de réalisation.

Fin 2020, 43 formations réalisées soit 47 % des propositions envoyées

Répartition des propositions validées par secteur :

Secteurs	Nombre de formations réalisées	Pourcentage
Handicap adulte	25	58 %
Handicap enfant	13	30 %
Insertion	3	7 %
Personnes âgées/Sanitaire	1	2,5 %
Aide sociale à l'enfance	1	2,5 %

LES FORMATIONS INTER ETABLISSEMENTS

En 2020, 5 formations inter ont été réalisées (contre 6 en 2019 et 8 en 2018) dont une sur 4 jours avec alternance de présentiel et distanciel.

Liste formations inter 2020

- Pratiques de coopération et de coordination du parcours
- Écrits professionnels, sécurisation des données et usages numériques
- Pratiques de coordination en ESSMS
- Sensibilisation à l'accessibilité numérique pour plus d'inclusion
- Comprendre et accompagner des personnes en souffrance psychique

LES FORMATIONS INTRA ETABLISSEMENT

Thèmes	Nombre de demandes validées / nombre demandes reçues
Connaissance handicaps Handicap psychique	6 validées / 11 demandes
Situations agressives - Addictions Communication positive, travail équipe Comportements problèmes, Sanction et punition	3 validées / 8 demandes
Bientraitance/Maltraitance Snoezelen/Langage du corps Vieillessement PH Gestes et postures	15 validées / 21 demandes
Autisme (RBPP, connaissances générales et actualisation, comportements problèmes)	4 validées / 6 demandes
Ecrits professionnels Projet service, personnalisé Coordination, parcours Questionnement éthique	7 validées / 15 demandes
Protection enfance	1 validée / 1 demande
Relation et coopération familles	1 validée / 2 demandes
Projet établissement	2 validées / 3 demandes
Réformes secteur, SERAFIN,	5 validées / 8 demandes
Responsabilité professionnelle Secret professionnel	2 validées / 3 demandes
Analyse pratiques professionnelles	9 validées / 13 demandes

AMELIORER LE BIEN-ETRE MENTAL DES JEUNES SOUS PROTECTION JUDICIAIRE

Initié en 2014, ce projet s'inscrit dans les orientations du projet « Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) - promotrice de santé », dont l'objectif est d'améliorer la santé des jeunes pris en charge par la PJJ, en agissant sur l'ensemble des déterminants de santé accessibles pendant la prise en charge.

Ce projet est réalisé grâce au financement de l'ARS PACA dans le cadre du Plan d'action « Enfants, Adolescents, Jeunes » du Schéma régional de prévention. L'amélioration du bien-être des jeunes est soutenue grâce à l'échange réciproque des professionnels de la PJJ et de la santé mentale et grâce à la réalisation d'activités de médiation éducative.

- Les actions destinées aux professionnels :

Ces actions incitent à développer une connaissance transversale et mutualisée des missions respectives existant dans le champ de la santé mentale et dans celui de l'éducation. Ces actions visent par ailleurs à développer les compétences des professionnels sur la thématique de l'expression de la souffrance des jeunes ; elles impliquent des partenaires intervenant dans le champ de la santé mentale (en plus du secteur de la psychiatrie). Enfin, elles consolident des partenariats institutionnels sur les territoires.

- Les actions de médiation éducative :

Ces actions encouragent et contribuent à l'amélioration de la prise en compte du bien-être mental des jeunes accompagnés par la PJJ.

La participation des familles à la construction des actions est recherchée ; elle peut se caractériser par la mise en place de temps d'échanges autour du sens et des effets identifiés des activités. Des groupes de paroles peuvent également être proposés à ces dernières.

Le CREAI, en tant que porteur associatif, assure le pilotage du projet et recherche des financements pour soutenir la réalisation d'actions.

Pour cette année 2020, 39 projets ont été étudiés à l'occasion des 6 Comités Techniques Régionaux prévus par le Projet Bien Etre.

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL FEDERAL « PROJET POUR L'ENFANT »

Courant 2019, un groupe de travail fédéral rassemblant plusieurs CREA I volontaires s'est constitué, en vue de mener une réflexion sur une modélisation de trame de Projet Pour l'Enfant. A raison d'une rencontre tous les 2 mois, il s'agit, in fine, de permettre aux CREA I de proposer de former tous les professionnels (collectivités territoriales et secteur associatif) concernés par la mise en œuvre du PPE, dans l'intérêt de l'enfant.

Le CREA I PACA-Corse s'est engagé dans ce projet collectif, avec pour objectif de décliner plus précisément le volet « Projet d'accès à l'autonomie », qui intègre la structuration du volet « accompagner les sorties de l'ASE » de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ce travail a permis la production d'un guide d'accès à l'autonomie, dont la version reste à stabiliser. L'objectif est, in fine, que ce guide serve de support de préparation à la sortie du dispositif ASE aux personnes concernées :

- Départements (référents socio-éducatifs chargés d'évaluer la fin de mesure),
- Organismes gestionnaires accueillant ou accompagnant l'enfant (professionnels éducatifs accompagnant l'enfant au quotidien et chargés d'évaluer ses besoins et difficultés)
- L'enfant concerné.

PARTICIPATION AU GROUPE PROJET ARSENE - ANCREAI

Déployée sur l'ensemble du territoire en 2017, la solution ARSENE a connu au cours de sa seconde année d'existence de nombreuses évolutions : nouvelles fonctionnalités, développement de référentiels spécifiques à certaines catégories de structures telles les ESAT, les SESSAD, la PJJ ou encore les SAVS-SAMSAH.

Ce groupe projet, qui rassemble les conseillers techniques et directeurs référents d'ARSENE dans les régions, permet d'échanger sur les pratiques des différents CREA I (mutualisation d'outils, de problématiques et propositions d'accompagnement). L'objectif est de permettre aux conseillers techniques concernés de s'adapter en continu aux besoins des utilisateurs (développement de nouvelles fonctionnalités, intégration des dernières RBPP, développement de référentiels spécifiques, adaptation des questions aux personnes accompagnées...).

Ce groupe participe également au développement et aux évolutions de l'outil, en corrélation avec l'évolution du cadre réglementaire (loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé), qui a pour effet de revoir le dispositif d'évaluation de la qualité des ESSMS, à compter de septembre 2021. Les participants de ce groupe ont du reste été invités à participer à la concertation publique proposée par la HAS de février à mars 2021, en vue de la production du prochain référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS.

A cet égard, les temps de rencontres initialement prévus au printemps 2021 sont mis en suspens, dans l'attente de la publication du prochain référentiel unique, qui sera rendue publique en juin 2021.

PARTICIPATION AU GROUPE PROJET JOURNAL DE BORD

Quelques semaines après le premier confinement, l'ANCREAI a souhaité s'intéresser aux effets de ce confinement sur les professionnels du social et médico-social en prise avec la gestion de cette crise. L'idée était, sur un niveau national, de récupérer de la « matière brute » auprès de professionnels volontaires, en leur proposant de tenir un journal de bord traitant des effets du confinement dans le cadre de leur activité. L'objectif était, plus précisément, de documenter et analyser les effets de la crise générée par l'épidémie de Covid-19 pour les ESSMS et leurs publics. Le CREAI PACA Corse s'est associé à ce projet, repérant la nécessité de « donner une voix » aux personnes les plus à même de témoigner des effets de cette crise sur le travail social.

Une première partie de la recherche a été lancée fin mars 2020, dès la deuxième semaine de confinement et a permis de recueillir, in fine, 60 journaux de bord. Le CREAI PACA, pour sa part, a contribué au recueil de 5 journaux de bord, dont 2 seront tenus jusqu'à la fin du confinement. 6,5 jours ont été mobilisés pour mener ce travail.

La nécessité de disposer de moyens supplémentaires et adaptés pour mener cette étude d'envergure s'est rapidement imposée aux CREAI participants.

A ce titre, le CREAI BFC, coordinateur du projet, a sollicité et obtenu 50 000 € obtenus du Haut-commissaire de la lutte contre la pauvreté BFC. Un second financement de 110726€, accordé par l'Agence Nationale de la Recherche au nom de l'ANCREAI a permis de décliner plus précisément les modalités de la poursuite de cette étude.

Une deuxième partie de recherche s'est donc engagée, dont les objectifs généraux sont les suivants :

- de tirer des enseignements de l'expérience de la crise dans les secteurs sociaux et le médico-social pour :
- aider les professionnels et les pouvoirs publics à gérer le processus de crise et sortie de crise
- aider les structures à se préparer à faire face à de futures crises, similaires ou différentes
- identifier les innovations organisationnelles suscitées par la nécessité et qui mériteraient d'être conservées au-delà de la crise
- identifier et valoriser les pratiques d'accompagnement des publics vulnérables innovantes initiées ou confortées par la crise.

Au vu de la répartition des charges de travail de chaque CREAI, 12, 5 jours sont accordés pour le CREAI PACA pour mener cette étude à terme.

ANIMATION

Destinées aux directeurs et chefs de service, ces commissions sont appréciées car elles sont un lieu de rencontres, d'échanges, de savoirs, de questionnements et de production d'idées.

La présence d'un directeur pour la co-animation avec le CREAI apporte à ces rencontres une dimension réflexive supplémentaire, un point de vue de gestionnaire.

La directrice, Cécile Chatagnon, a animé, en visioconférence, deux commissions en 2020 saisissant ainsi l'opportunité de rencontrer les membres du réseau des ESMS, principalement directeurs et chefs de services.

COMMISSION REGIONALE MAS ET FAM

Cette commission est organisée par le Creai Paca et Corse afin d'offrir un espace aux responsables de MAS ou FAM qui souhaitent s'engager dans une réflexion régionale afin d'échanger sur leurs pratiques, leurs organisations, leurs interrogations et faire connaissance avec leurs pairs.

En 2020, L'objectif de ces commissions était d'offrir un temps d'échanges aux responsables de MAS et de FAM afin de créer du lien, en cette période où l'isolement a été important.

Deux commissions régionales ont été organisées, en visioconférence, en 2020 :

La commission du 28 mai 2020 a été consacré à la thématique "*Déconfinement progressif, partage de réflexions et modalités d'organisation*".

L'animation a été proposé avec l'aide d'Alexandra Goepfert, Directrice de pôle médico-social, Association les salins de Bregilles.

Plus de 14 participants se sont réunis virtuellement pour partager, autour d'un tour de table, leurs questionnements, réflexions et retours d'expériences de cette crise sanitaire

La commission du 1^{er} décembre 2020 a été consacré à la thématique "*Gestion de la crise sanitaire : Partage de réflexions et modalités d'organisation*".

Les échanges sont organisés autour de 3 thématiques : Modalités d'organisation du 2nd confinement, Organisation du retour des vacances de Noël, Perspectives pour 2021.

Ces rencontres ont donné lieu à de nombreux échanges et réflexions et à la production de comptes rendus.

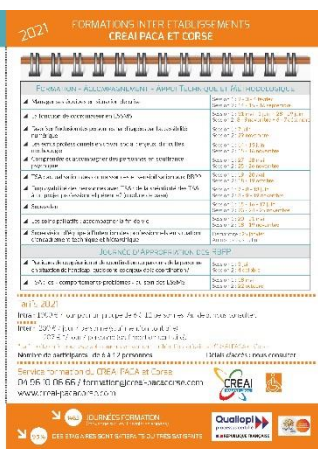
COMMUNICATION

- Les missions 2020 de la communication se décomposent ainsi :

Gestion évènementielle	Modules courts de formation pendant le 1 ^{er} confinement : inscription à une plateforme de visioconférence (Gotomeeting) et organisation logistique des salles virtuelles ; réalisation d'un tuto pour utiliser cette plateforme.
Communication évènementielle / marketing	<ul style="list-style-type: none"> - Flyer formations inter/intra - Une vingtaine de mini-sites internet d'inscription aux formations inter - Brochure adhésion et contribution solidaire - Carte de vœux numérique - Flyer modules courts de formation 1^{er} confinement - 50 campagnes emailing, tout confondu (lettres d'information, relances formations, etc.)

	<p>- Dans le cadre du groupe de travail « service formation » et de la préparation à la certification Qualiopi : livret pédagogique du formateur (création), livret d'accueil stagiaire (refonte), et adaptation de l'ensemble des documents liés à la formation, à l'identité CREAI.</p>
<p>Communication globale</p>	<p>- Gestion du site internet, actualisation des documents, post des actualités à un rythme quotidien. Modification de la page d'accueil pour s'adapter à la situation de crise sanitaire.</p> <p>- Twitter : + de 60 tweets. Relais de l'information du site internet.</p> <p>- Réactivation de la lettre d'information durant le 1^e confinement. 13 numéros conçus et envoyés en 2020.</p> <p>- Refonte du site internet : élaboration de la structure du site : onglets du menu, pages du sous-menu, autres pages, navigation. Recherche et choix d'une « charte couleur » selon déclinaison de de l'identité CREAI. Début de la collecte du contenu. Coordination du groupe de travail interne CREAI de réflexion sur le site. Réunion régulière avec l'agence web.</p> <p>- Coordination pour la réalisation d'une photothèque CREAI</p>
<p>Publications</p>	<p>- Catalogue des formations 2021. Versions numérique et tirage papier</p> <p>- HandiDonnées PACA 2021. Versions numérique et tirage papier</p> <p>- Répertoire des séjours de vacances à partir d'échanges pour les résidents d'ESMS. Document numérique à destination des établissements participants, et faisant suite à une enquête sur les pratiques existantes ou à mettre en place.</p>
<p>Réseau/parteneriat</p>	<p>-Participation au groupe de travail mis en place par le réseau national des CREAI pour la préparation à la certification – Groupe communication et statistiques</p> <p>-Participation au réseau régional PACA des chargés de communication (URIOPSS)</p>

PUBLICATIONS & SUPPORTS MARKETING (SELECTION D'EXEMPLES)





Être contributeur solidaire au CREAI
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Contribuer au CREAI PACA et Corse est un acte d'engagement citoyen et solidaire (voir ci-dessous) :

- d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité,
- de soutenir les acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire de nos territoires qu'ils soient départementaux ou régionaux,
- d'assurer la légitimité de ses interventions, tout en garantissant une expertise indépendante et des débats intersectoriels.

Être contributeur solidaire aide à préserver ce qui anime le CREAI : le renouveau, l'élaboration collective, l'indépendance des positionnements, le lien privilégié avec les instances administratives. Elle sert aussi à alimenter un fonds mutualisé permettant d'engager des actions ou des études spécifiques dédiées, ainsi que des services comme les publications ou le service emploi.

CREAI PACA et Corse - 4 rue d'Alsace - 13008 Marseille
04 91 91 02 50 - contact@creai-paca-corse.com - www.creai-paca-corse.com

https://www.creai-paca-corse.com/la-fonction-de-coordonateur-session-1



La fonction de coordinateur en ESSMS
Session 1 - 2021

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- Fiche de détail de la formation (1)
- Conditions générales de vente
- Fiche de réinscription des participants
- Informations d'intérêt des participants
- Horaires
- Carte qualité ESMS
- Règlement intérieur

RECEVOIR

La fonction de coordinateur en ESSMS

Public concerné : Tous professionnels exerçant dans un ESSMS ou dans l'accompagnement en personnalisation d'interventions

Principe : 200h

Déroulé : 10 semaines

Dates de la formation

Session 1 - 2021 : du 11 mai au 25 juin 2021

Session 2 - 2021 : du 11 mai au 25 juin 2021

Lieu : CREAI PACA et Corse - 4 rue d'Alsace - 13008 Marseille


Contact : formation@creai-paca-corse.com / 04 91 20 10 14

Intervenants : 100 (à préciser)

Tout contributeur CREAI verra réduire de 20% ses avantages, soit 40€/mois

Pour connaître votre session, merci de remplir le formulaire dans l'espace "Séjour" à l'attention de :


ATTENTION ! Le créneau est limité, votre inscription ne sera définitive qu'à la date de clôture.



CENTRE INTERREGIONAL
D'ACTIONS, D'ETUDES ET D'INFORMATIONS
PAR FAUTEUR ET PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET SANITAIRE DE


HandiDonnées
PANORAMA REGIONAL DE DONNEES SUR LE HANDICAP

rd2021
REGION SUD PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR




Séjours de vacances à partir d'échanges

Repertoire des établissements
médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro 5 - 14 mai 2020

Spécial Covid-19

Le CREAI PACA et Corse s'adapte pendant cette crise sanitaire inédite pour vous tenir informé chaque semaine en vous proposant une sélection d'actualités.

||||| Chiffres COVID-19 du jour transmis par l'ARS PACA |||||

Chiffres en PACA concernant les Personnes Handicapées

- Nombre de décès total à ce jour : 8

- Modules de formations/superviseurs de 2h gratuits et réalisés en visioconférence à destination des professionnels d'ESSMS.

Le succès de ces modules prouve que cette action, ainsi que les thématiques choisies répondent bien aux besoins actuels en matière de gestion de crise sanitaire : les participants ont souligné la qualité des échanges et l'intérêt d'avoir des outils concrets proposés par les intervenants.

À la demande de participants, le CREAI PACA et Corse réfléchit au renouvellement de ce type d'actions dans les semaines ou les mois à venir, mais doit d'abord en définir les modalités.

- Annonces de vos offres d'emploi en ligne

Pendant toute la période du confinement, le CREAI vous a proposé de mettre en ligne gratuitement sur son site internet vos offres d'emploi. Vous avez été nombreux à nous solliciter et nous sommes heureux de vous avoir accompagné dans cette démarche. Depuis le 11 mai, suite au déconfinement, ce service est de nouveau payant pour les établissements non adhérents.

- HAS / Covid-19 - Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise
- HAS / Covid-19 - Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médico-social
- HAS / Covid-19 - Les mesures barrières et la qualité du lien dans le secteur social et médico-social

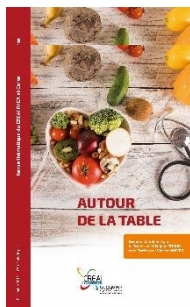
OFFRES D'EMPLOI

Le service emploi a enregistré 331 propositions de postes en 2020 (307 en 2019 et 316 en 2018).

Pour un total de 11 170 € sur 2020 (à titre de comparaison : 12 050 € en 2019 et 13 570 € en 2018).

Cette baisse de chiffres d'affaires pour les offres d'emploi s'explique par le fait que nous avons accordé la gratuité de diffusion aux ESSMS pendant la période de confinement de mars et avril 2020.

La quantité d'offres d'emploi diffusée, quant à elle, est en légère augmentation.



Autour de la Table

Pr P. Pitaud ; Pr V. Meyer ; J-L. Charlet ; A. J. Audibert ; P. Delor ; J. Gaucher ; D. Burel ; G. Ribes ; L. Tosti et A. Poupault.

CREAI PACA et Corse, 70 pages, 2019.



Le non-recours aux établissements et services médico-sociaux handicap

Bourgarel S, Marabet B, Gérardin I, Agénor L. Schmitt M.

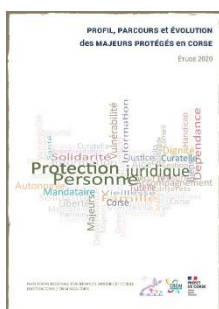
Ancreai, 100 p., 2020



Bilan du renforcement des CAMSP en région PACA

Céline Marival, Sophie Bourgarel

CREAI PACA et Corse, 58 p., Juillet 2020



Profil, parcours et évolution des majeurs protégés en Corse DRJSCS DE CORSE en coréalisation avec le CREAI PACA et Corse

Martine Agostini - Gaëlle Nuyttens - Jasmine Bensebane (DRJSCS de Corse), Céline Marival (CREAI PACA et Corse), Lucie Lafolly - Marie-Laurence Bonelli - Pierre Arrieumerlou - Gaëllanne Vaupre (DDCSPP de Haute-Corse)

DRJSCS DE CORSE, 56 p., Juin 2020

VIE DU CREAI

MOUVEMENT DU PERSONNEL

ARRIVEES

Fabien COMBALUZIER embauché le 14/12/2020 en tant que Conseiller Technique

Amélie FUNES en retour de congés maternité à partir du 23/09/2020

Philippe DICQUEMARE embauché comme Conseiller Technique du 15 Janvier 2020 au 30/09/2020, en remplacement de Madame Amélie FUNES, absente pour congés maternité, elle - même employée en qualité de Conseillère Technique.

DEPARTS

- Philippe PITAUD, départ à la retraite le 30/03/2020
- Philippe DICQUEMARE, rupture CDD anticipée le 20/05/2020
- Patricia FIORENTINO licenciement pour inaptitude physique le 16/10/2020
- Céline MARIVAL, rupture conventionnelle le 23/11/2020

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI EN SECRETARIAT ET COMPTABILITE

Claire Magalie BRIGNARDELLO NOVEMBRE, Décembre 2020

STAGIAIRE ACCUEILLI AU CREAI AU POLE FORMATION

Julien LAROSE du 29/01/2020 au 14/03/2020 étudiant MASTER 1 « Responsable d'organisme et d'Ingénierie formation »

STAGIAIRE ACCUEILLI AU POLE TECHNIQUE

Elodie AGOPIAN, Inspecteur ARS - Janvier-Février 2020

FORMATEUR AYANT FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT

- Pierre CELTON (Formateur)
- Dominique MARTINI (Formateur)

ABSENTEISME DU PERSONNEL

Amélie FUNES en congé maternité jusqu'au 23 Septembre 2020 soit 8 mois

Patricia FIORENTINO, absence maladie du 26/03/2020 au 31/08/2020 soit 5 mois

Ensemble du personnel, plusieurs arrêts de plus ou moins courte durée, au total 18 jours.

COVID 19, Ensemble du personnel, mise en place chômage partiel du 27/04/2020 au 31/12/2020 soit 1658 heures

FORMATION DU PERSONNEL

- PHOTOSHOP initiation : Nathalie PARRA
- CERTIFICATION QUALIOP1 : Émilie GIRARD, Christiane CHAZOT, Marie Pierre COSTA
- DIGITAL LEARNING FORMATEURS : Marie Pierre COSTA, Céline MARIVAL
- EXCEL sur mesure : Sophie BOURGAREL
- QUADRA PAIE : Agnès BLANJOUE
- CC66 : Agnès BLANJOUE
- DEVENIR INTERVENANT EN APP : Marie Pierre COSTA

COMPTABILITE ET PAYE

Sous-traitante de la paye et révision comptable auprès du Cabinet d'Expertise Comptable Luc POZZO DI BORGO sous le logiciel Quadratus Compta et Quadratus Paye.

INFORMATIQUE ET NUMERIQUE

LICENCES, DEVELOPPEMENT ET MAINTENANCE :

- Renouvellement licence ESRI (ArcGIS) pour la cartographie
- Abonnement licence Office365 (renouvellement annuel)
- Renouvellement contrat de maintenance de l'application Sphinx pour la réalisation d'enquête
- Renouvellement tacite contrat 1=2 pour le site web du CREA
- Renouvellement tacite contrat INSITU pour la maintenance réseau au rythme de 1 jour par mois
- Contrat webmaster BILY pour la construction du nouveau site web du CREA PACA

MATERIEL

- Achat disque dur Direction
- Achat disque dur sauvegarde
- Achat 2 écrans
- Achat ensemble Visio conférence : PC, disque PC, licence Windows, mémoire PC, 5 Webcams, support roulette, 8 micros casques Visio, téléviseur grand écran, micro webcam logitech
- Achat ordinateur portable Direction
- Achat clé Wifi

MATERIEL BUREAU ET FOURNITURES

Eviter les ruptures de matériel de bureau, assurer un accueil café, préparer une salle nécessitent une vigilance particulière.

Par ailleurs la préparation des salles lors des sessions de formation, des réunions des instances est assurée collectivement le plus souvent par le personnel administratif.

LA VIE ASSOCIATIVE

L'année 2020, bouleversée par la crise sanitaire, aura permis à la gouvernance associative de s'adapter à un fonctionnement différent en termes de Visio conférences et/ou de conférences téléphoniques entre administrateurs.

Le CREA I a donc dû s'équiper (se former) à d'autres outils de communication et les administrateurs ont suivi cette démarche.

En septembre 2020, le bureau a été renouvelé ainsi :

- Président : Bernard Giry
- Vice-Pdt délégué : Serge Davin
- Trésorier : Bruno Sourrieu
- Trésorier adjoint : Yves Larrieu
- Secrétaire général : Alain Monteillard
- Secrétaire général adjoint : Bernard Malaterre
- Conseillers : Jean-Pierre Faurand ; Pierre Fusté ; Mireille Duplissy ; Patrice Fontaine

En 2020, les instances du CREAI se sont réunies aux dates suivantes :

BUREAU	6 séances	30 janvier 19 mai 2 juillet 3 septembre 22 octobre 19 novembre
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4 séances	12 mars 10 septembre 22 octobre 3 décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire	24 septembre	

REPRESENTATION DU CREAI EN 2020

Le CREAI, du fait de sa régionalité et l'étendue de son action, est sollicité pour participer à de nombreuses commissions et groupes de travail ; il ne peut, par manque de moyens, répondre à toutes ces sollicitations mais néanmoins, essaie d'être présent sur certains champs.

En cette année 2020 et encore sur 2021, la plupart des commissions, groupes de travail ont été ou sont réalisés au moyen de visio-conférence.

Nous citerons pour mémoire, que le CREAI intervient régulièrement dans les instances suivantes :

- **CRSA PACA, C.S.P.A.M.S et CSOS, CSDU** : M Davin titulaire, Mme Cécile Chatagnon et M Giry, suppléants.
- **CTRA** : présence de Mme Chatagnon
- **COS du CRA** : présence de Mme Chatagnon
- **IES E Santé-Sud (ex Gradès)** : Le CREAI est membre de cet organisme. M Davin et la directrice participent aux instances.
- **ORS PACA** : Le Président représente le CREAI au Conseil d'Administration
- **ARI** : le CREAI est représenté au CA par M DAVIN
- **ANCREAI** :
 - Participation régulière de la direction et du Président au Conseil d'Administration et au Comité des directeurs.
 - En juillet 2020, le séminaire annuel des CT et des directeurs a été annulé.
 - Participation aux groupes de travail nationaux : Handiconnées national, Protection de l'Enfance

- **CDCA 84** : un administrateur du Vaucluse représente le CREAI, remplacé en cours d'année par Mme Chatagnon
- **CDCA 06** : un administrateur des Alpes-Maritimes représente le CREAI
- **CEDH 06** : représentation du CREAI par M Giry
- **CTS des différents départements** : le CREAI est représenté dans tous les départements : 04, 05, 06 et, 83 et 84 par des administrateurs ou techniciens du CREAI.
- **CTP du CAFDES** : Participation de la direction
- **Groupe de travail sur l'unification des dispositifs d'appui aux parcours complexes de l'ARS**
- **Participation du CREAI à l'élaboration du projet territorial de santé mentale des BdR (PTSM13 piloté par l'ARS et animé par le CRES.**
- **GT innovation CD 84**

- **ARS PACA :**
 - Participation du CREAI aux ICR groupe familles aidants
 - COPIL régional des UEMA
 - Comité de sélection-AAC et AMI des UEMA et UEEA
 - Réunion sur la campagne budgétaire

En 2020, de nombreuses rencontres ont été organisées avec le secteur associatif dans le but de développer du partenariat et des actions régionales.

Centre Inter-Régional Provence-Alpes–Côte d’Azur et Corse d’**Études, d’Actions et**
d’**Informations** en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d’Arcole – 13006 MARSEILLE

Standard : 04.96.10.06.60 – Emploi Info : 04.96.10.06.66 – Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@CREAI-PACAcorse.com

Site internet : www.CREAI-PACAcorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013